

1. *Débitrice:* **Hobbs Melville & Co (Capital Management) N., V.**, Préc. Pietermaai 23, Curaçao, Antilles Néerland., - **act.sans domicile ni résidence connus**

2. *Remarques:* Conversion d'un séquestre en saisie définitive Notification (art. 66, alinéa 4, chiffre 1 LP), à Hobbs Melville & Co, débiteur

En date du 28 janvier 2002, Docteur Andréa Mori Checucci, Via Eia 118, I-43010 Fontana-Parma, Madame Maria Bona Coccapani, viale Solferino 52, I-43100 Parma; Monsieur Aldo Magletti, Via Leonardo da Vinci 24, I-43100 Parma, créanciers,

Monsieur Beat Mumenthaler, avocat, rue Massot 9, 1206 Genève, mandataire, a requis la conversion en saisie définitive du séquestre no 00 070 199 W exécuté le 27 octobre 2000 et validé par une poursuite no 01 102 727 H. Il a été procédé à cette opération le 21 février 2002.

Une copie du procès-verbal de saisie est à votre disposition à l'Office des poursuites de Genève.

Office des Poursuites
1211 Genève 24

(00786558)